

## **Turenne Investissement et les Fonds gérés par Turenne Capital prennent une participation dans CEDE**

**Paris, le 7 janvier 2009 : Turenne Capital, à travers Turenne Investissement et plusieurs de ses Fonds, a investi 5 millions d'euros, dont 800 000 euros pour Turenne Investissement dans la société CEDE.**

Créée en 2000, l'entreprise CEDE (Centre Européen de Domotique et d'Énergie) s'est développée dans le domaine des énergies renouvelables et s'est plus particulièrement spécialisée dans la vente, l'installation et la maintenance de systèmes de chauffage thermodynamique (pompes à chaleur) auprès des particuliers. Leader dans le Grand Ouest, la société compte aujourd'hui plus de 150 collaborateurs et a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros.

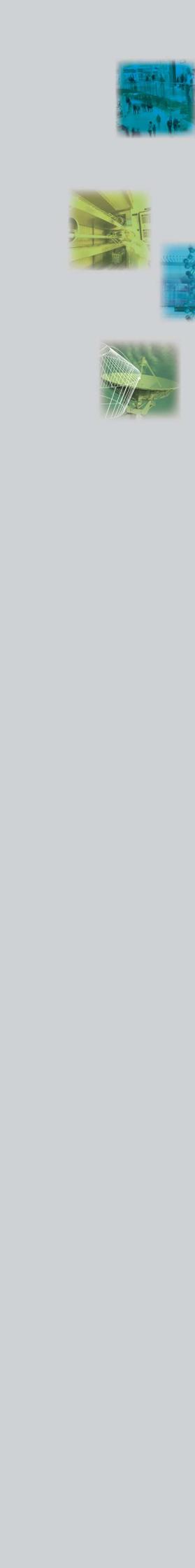
M. Alain Martin, Président de CEDE se réjouit « de ce partenariat avec Turenne Capital qui va permettre à l'entreprise d'accélérer son développement sur le secteur des pompes à chaleur, tout en s'intéressant à d'autres activités en lien avec les énergies renouvelables et les économies d'énergie ».

Hubert Michalowski, Directeur Associé de Turenne Capital, déclare : « Nous sommes très heureux d'accompagner M. Alain Martin et son équipe dans son développement. CEDE est une société reconnue pour son savoir-faire et la qualité de son service. Elle évolue sur un marché porteur et participe à l'atteinte des objectifs de réduction d'émission des gaz à effet de serre fixés par le Grenelle de l'Environnement. Cet investissement s'inscrit parfaitement dans la politique actuelle d'investissement de Turenne Capital : investir aux côtés d'entrepreneurs de qualité sur des marchés d'avenir ».

Les fonds gérés par Turenne Capital Partenaires ont investi dans la société CENA, holding de CEDE, dans le cadre d'une reconfiguration de l'actionariat et du financement du développement de la société.

Turenne Investissement termine l'année 2008 avec un huitième investissement réalisé le 31 décembre dans la société CEDE, entreprise évoluant dans un secteur économique très porteur : les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Turenne Investissement a, après investissement dans CEDE, un portefeuille de treize participations et une trésorerie de 5,9 millions d'euros.



Ont participé à l'opération :

**Conseil juridique CEDE :**

Olivier Lacroix

**Audit comptable:**

Ernst & Young - François Poncet, Emmanuel Picard

**Audit juridique :**

Cabinet Delorme - Me Christian Colin, Me Claire Lavergne

**Audit Stratégique :**

AMR International - Rémi de Guilhermier, Anne Theas

**Conseil juridique Investisseur :**

Cabinet Delorme - Me Christian Colin

**Turenne Capital :**

Hubert Michalowski, François Picarle

### **A PROPOS DE CEDE**

Créée en 2000, CEDE vend, installe et assure la maintenance auprès de particuliers de solutions de chauffage thermodynamique (pompes à chaleur). CEDE compte 150 collaborateurs répartis sur 4 agences situées dans le Grand Ouest de la France. La société a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de plus de 17 millions d'euros.

### **A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT**

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un objectif de détention à moyen terme.

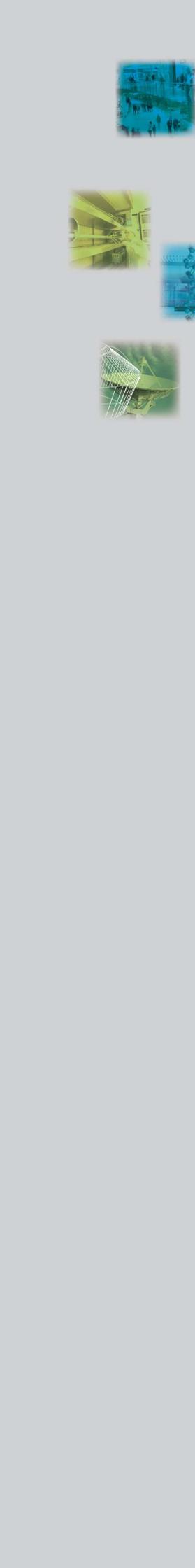
En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

### **A PROPOS DE TURENNE CAPITAL**

Créée en 1999, Turenne Capital, société de capital développement indépendante gérant 330 millions d'euros, accompagne les chefs d'entreprise dans leurs opérations de croissance, à l'international et dans le cadre d'opérations de transmission. Turenne Capital investit dans tous types de secteurs d'activité, pour des montants compris entre 1 et 10 millions d'euros, essentiellement en capital développement, notamment dans la santé (Airox, Scient'x, Technoflex), dans le e-commerce (Kelkoo, Mistergooddeal), dans les technologies de l'information (Avanquest), dans les services (Webhelp) et l'Industrie (Pellenc).

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions d'euros lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR



## Contacts

Turenne Capital

Béatrice VERNET

Secrétaire Général

Tél. : 01 53 43 03 03

[bvernet@turennecapital.com](mailto:bvernet@turennecapital.com)

Actus Finance

Samuel BEAUPAIN

Relations Presse

Tél. : 01 53 67 36 49

[sbeaupain@actus.fr](mailto:sbeaupain@actus.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

Tél. : 01 77 35 04 36

[jfl@actus.fr](mailto:jfl@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers ( *United States Securities Laws* )

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 ( financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) ( high net worth entities ) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.